

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS

La recrudescence des dépôts sauvages de déchets sur le territoire de Noé nuit à la salubrité, à l'environnement et à l'image de la commune, tout en générant des coûts pour la collectivité. Aussi, le Conseil Municipal en date du 16 octobre 2025 a voté l'instauration d'une amende administrative contre ces incivilités environnementales. Cette nouvelle mesure entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2026.

Le montant de l'amende administrative sera fixé proportionnellement au volume du dépôt sauvage (dépôts dans les containers de la mairie compris, comme ceux à proximité de la salle polyvalente, route de Toulouse) :

- De 0 à 2m³ : 600 €
- De 2 à 6m³ : 1200 €
- Au-delà de 6m³ : 2400 €

À noter que ces montants seront doublés en cas de récidive. Si l'auteur est une personne morale (entreprise, association, etc.), les montants seront multipliés par 3.

L'amende sera recouvrée au bénéfice de la commune par le comptable public. L'infraction peut être établie par tout mode de preuve, y compris la vidéo-protection ou les pièges photographiques, dans le respect de la réglementation en vigueur.



Cette délibération vise à renforcer les moyens de la commune pour garantir un cadre de vie propre et respectueux de l'environnement pour tous.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme et à utiliser les circuits de collecte appropriés pour vos déchets : collecte en porte à porte les mardis pour les ordures ménagères et vendredis pour les déchets recyclables, enlèvement des encombrants par le service de la CCV, déchetterie de Carbonne (52 passages gratuits par an), déchetterie déchets verts chemin de Pereyfil à Noé le samedi matin de 8h30 à 12h30.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Les périodes de l'été et de la rentrée ont été mises à profit pour finaliser ou engager des travaux et aménagements visant à sécuriser les abords des écoles et du stade de foot, à améliorer le cadre de vie et poursuivre la politique énergétique communale.

Sécurité et Circulation Douce

- Ralentissement de la vitesse et accroissement de la sécurité rue des Ecoles par des travaux de voirie : ralentisseurs et voie de circulation partagée (piétons, poussettes, vélos...) qui doit se poursuivre jusqu'à la place Abolin.
- Finalisation de la zone à 30 Km/h avec la réalisation du piétonnier (bourrelet et barrière en fer), la pose de balises blanches réfléchissantes avenue du Stade et rue du Château d'Eau, côté stade.
- Accessibilité : création d'une place de stationnement supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite.



Rénovation du stade de football Jacques Rougé

- Remise à neuf de l'aire de jeu pour une pratique du football dans les meilleures conditions et maintien de l'homologation du terrain (Coût de 19 932 € TTC pour la commune avec 23 735 € de subventions du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Volvestre).
- Pour plus de convivialité, transformation d'un local existant en une buvette et remise en peinture du local, grille d'entrée et portes (travaux faits en régie par le service technique).

Confort Scolaire :

- Pose de climatisations réversibles dans les préfabriqués de l'école élémentaire,
- Remise en état de la Centrale de Traitement Air (CTA) du restaurant scolaire.

Énergie Verte : Le Centre Technique Municipal devient "producteur"

- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Centre Technique Municipal (CTM) (Coût : 35 000 € TTC)

Production et Autoconsommation

- Une production maximale de 36 kW.
- 4 kW directement autoconsommés pour les besoins du bâtiment (chauffage, eau chaude, matériel électroportatif) et la recharge des véhicules communaux.
- 32 kW réinjectés dans le réseau : alimentation des bâtiments communaux les plus énergivores (restaurant scolaire, médiathèque, mairie...) Au total, une dizaine de bâtiments va bénéficier de cette énergie, réduisant ainsi la facture électrique globale de la commune.



REVISION GENERALE DU PLU

Le principal document d'aménagement du territoire est le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** élaboré par le bureau d'études KARTHEO à la suite de nombreuses réunions de travail avec les élus. Il a débuté par la réalisation d'un diagnostic du territoire de la commune afin d'en déterminer les enjeux. Document obligatoire pour rédiger le PLU, il sera présenté aux Personnes Publiques Associées, dites " PPA " en réunion publique en début d'année prochaine. Il sera ensuite soumis au vote du Conseil Municipal, vote qui permettra la rédaction du Plan Local d'Urbanisme de Noé. Une enquête publique sera ensuite organisée. Tous les documents consultables sont sur le site internet de la mairie : <https://www.mairie-noe.fr/au-quotidien/vie-pratique/urbanisme.html>.

ACTIVITES ET ANIMATIONS DE LA MEDIATHEQUE

Ouvertes à tous sur réservation (sauf lectures et expositions) 05.61.90.71.50 ou mediatheque@mairie-noe.fr

En Novembre :

- **Du mardi 04 au 29 : Exposition de peintures Béatrice LOIRET**
- **Mercredi 05 de 11h à 11h30 :** lecture pour les plus de 3 ans (L'heure du conte)
- **Vendredi 07 de 17h à 18h30 :** jeux de société avec Mathieu
- **Samedi 15 de 10h30 à 12h30 :** livres en Paroles : exploration des auteurs américains les plus célèbres
- **Mercredi 19 à 10h45 :** lecture et écoute musicale pour les plus petits
- **Samedi 29 à 10h30 :** club Histoire - les États Unis (La Guerre d'Indépendance - Partie 3)



VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTS FESTIFS

Club du 3ième âge : un repas aux saveurs basques en toute convivialité

Ce sont 58 convives, adhérents ou non du club, qui se sont retrouvés pour savourer les plats typiques basques. L'après-midi s'est déroulée au gré de papotage pour certains et belote pour les inconditionnels. Le prochain rendez vous aura lieu le 14 décembre pour partager le repas de Noël pour les adhérents et non adhérents ; le club vous y attend nombreux !



Echauffement avant le départ

Un véritable succès de la RANDO'ROSE :
Mobilisation Intercommunale Contre le Cancer

Plus de 200 personnes se sont retrouvées au lac de Sabatouse pour marcher en faveur de la Ligue contre le cancer. Plus de 1500 € ont été collectés et seront reversés à la Ligue contre le cancer et à l'Institut du cancer, présent sur l'évènement. Un grand merci à tous bénévoles, exposants et associations qui ont contribué à ce succès.



Challenge des Gentlemen le dimanche 09 novembre à Capens

Une initiative pour sensibiliser aux cancers masculins

Les communes de Capens, Noé et Longages, en partenariat avec les associations locales, vous invitent à participer au Challenge des Gentlemen à l'occasion de la Journée de sensibilisation aux cancers masculins : animations, activités, restauration, buvette, babershop, Tatoo, pétanque, baptême en quad tout au long de la journée.

Réservez votre repas (Tartiflette) via le lien ci-après <https://www.helloasso.com/associations/les-gladiateurs/evenements/challenge-des-gentlemen> ou par e-mail à infocanolo31@gmail.com

Le mardi 11 novembre
Commémoration de l'armistice
de 1918 au monument aux morts
à 9h45

Et retour de la foire de la Saint
Martin avec un vide-grenier au
cœur du village de 8 h à 17 h !



Inauguration du terrain de foot le samedi 25 octobre en présence du bureau, adhérents et M. le Maire, suivie du verre de l'amitié

Infos mairie

CCAS : accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9h à 12h et les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h00
Ouvert au public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h00 et possibilité les matins sur rendez-vous - Téléphone : 05.61.87.21.15
Fermé le mercredi

- **Prochaines permanences France Services en mairie :** les mercredis 19 novembre et 03 décembre de 9h à 12h
- **Permanence de la mutuelle JUST :** lundi 1er décembre de 9h à 12h (prise de RDV : 809 546 000 ou sur le site www.just.fr)

La mairie sera fermée le lundi 10 novembre

Ouverture de la mairie : depuis le 1er novembre, la mairie est fermée le samedi matin au public. Les horaires d'accueil en semaine restent inchangés. M. le Maire recevra toujours le samedi matin sur rendez-vous (05 61 87 40 13 ou accueil@mairie-noe.fr)

A bientôt pour la Minute de novembre...